



Organisation  
internationale  
du Travail



**ADWA'**  
Advancing the Decent Work  
Agenda in North Africa ▶▶



## Fiche d'information - Maroc

**Financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Asdi), le projet Advancing the Decent Work Agenda in North Africa (ADWA') vise à promouvoir l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques fondées sur des données factuelles dans les différentes dimensions de l'agenda du Travail Décent.**

ADWA' agit à travers une combinaison de stratégies de mise en oeuvre qui comprend : la production de preuves (données et analyses) pour l'élaboration de politiques pro-emploi, la gestion des connaissances, le renforcement des capacités, le plaidoyer, le partage des connaissances et la promotion des Normes Internationales du Travail (NIT).

Au Maroc, le projet ADWA' aborde les questions liées à la promotion d'une croissance économique riche en emplois décents et durables et à la promotion des NIT.

Le projet est mis en oeuvre par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) depuis 2018 pour une durée de cinq ans avec un budget total de 55 millions de SEK.

### ▶▶▶ Contexte

La situation de l'emploi au Maroc est marquée essentiellement par des constats tels que : un très faible taux d'emploi féminin, un fort taux de chômage des jeunes diplômés, un emploi informel représentant la majeure partie de l'emploi du secteur privé, un emploi formel marqué par une forte segmentation des régimes d'emploi et de protection sociale, et une couverture de la protection sociale insuffisante accentuant la vulnérabilité de l'emploi pour la majorité de la population active.

Concernant le volet NIT, le bilan des ratifications pour le Maroc s'établit à 65 Conventions ratifiées. Etant donné que lors de ces dernières années, le Maroc, a fait des progrès dans l'amélioration des lois et des politiques ciblant la lutte contre la violence et le harcèlement, en particulier le harcèlement sexuel à l'égard des femmes,

le projet compte appuyer le pays pour la ratification de la Convention 190 en fournissant le soutien technique nécessaire dans l'ensemble du processus (analyse des écarts juridiques, soutien lors de sa mise en oeuvre des dispositions de la convention).

C'est dans ce cadre que le projet ADWA' apportera sa contribution au pays en vue de la réalisation et la promotion de l'Agenda et du Travail Décent, et l'atteinte des ODD, en particulier, l'ODD 8 « Travail décent et croissance économique ».

### ►►► Objectifs du projet

L'objectif global du projet consiste à apporter un soutien efficace aux partenaires nationaux pour faire face aux déficits du travail décent au Maroc.

- Objectif 1: Amélioration de la collecte, de l'analyse et de l'exploitation des données pour des politiques macroéconomiques et sectorielles favorables à une croissance inclusive et riche en emplois décents.
- Objectif 2: Appui aux partenaires nationaux pour mieux promouvoir les principes et les droits fondamentaux au travail et les principes du travail décent.

### Résultat

- Les capacités des décideurs et des partenaires clé sont renforcées pour promouvoir la création d'emplois décents à travers l'amélioration de la qualité et la disponibilité de base de données fiable sur le marché du travail.
- Les capacités des décideurs et partenaires gouvernementaux, en vue de mettre en place des politiques macroéconomiques et sectorielles favorables à l'emploi, sont renforcées par la production et la mise à leur disposition de nouveaux outils d'analyse, tableaux de bord, ...



- Les capacités institutionnelles du Ministère en charge de l'emploi sont renforcées afin qu'il puisse mieux assurer ses nouvelles fonctions par le biais de la mise en place de nouveaux outils et systèmes (systèmes d'information, de gestion et de partage de connaissances, informatisation des procédures...)
- Les décideurs gouvernementaux ainsi que les parlementaires sont mieux informés, sensibilisés et utilisent de meilleures informations pour promouvoir les NIT.
- Les NIT sont mieux reflétées dans la jurisprudence nationale.
- Les connaissances de la société civile et les médias sont améliorées et renforcées en ce qui concerne "le travail décent", les conventions internationales du travail, afin de mieux participer aux débats/dialogues au niveau national.
- Le dialogue social est appuyé par le biais du renforcement de la négociation collective (précisément la composante négociation salariale).

### ►►► Principaux Partenaires et Bénéficiaires

Le Ministère du Travail et de l'Insertion Professionnelle, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Haut Commissariat au Plan, la magistrature et la Cour des Comptes, les Partenaires Sociaux, les médias, le Parlement, les ONGs, ...

### Informations de Contact

**Courriel:** [Adwa@ilo.org](mailto:Adwa@ilo.org)

**Adresse:** Bureau des Projets du BIT au MAROC sis à:  
Angle Avenue Azzaitoun, Rue Annaranj , Secteur 14 ,  
Bloc A - Lot 1, Hay Riad, Rabat